#### Arrondissement de Valenciennes



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

## Ville d'Escaudain

## SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

#### CONVOCATION EN DATE DU 6 DÉCEMBRE 2023

## DÉLIBÉRATION N° 11/07/2023

Présidence: M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice: 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants: 28

Membres présents: MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. ABDELOUAHED Olivier donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à M. GIL Eugène, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, MERCIER Catherine donne pouvoir à Mme PETRIOLI Franca, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno

Membres excusés : Mme PLAYE Maryse

Membres absents:

Secrétaire de séance : M. SION Michel

<u>OBJET</u>: Cimetière communal – Tarif des concessions de terrains, de caves-urnes et de cases de columbarium

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment celles des articles L2223-13 et suivants relatifs aux concessions funéraires et L2331-2 alinéa 4 relatif au produit de leur vente ;

Considérant que la commune dispose au sein du cimetière d'emplacements de terrains, de cases de columbarium et de caveaux cinéraires pouvant faire l'objet d'une concession ;

Vu la délibération du 3 décembre 2019 fixant les tarifs des concessions de terrains, des concessions de « caves urnes » et des cases de columbarium ;

Considérant qu'il convient de revoir les tarifs précités pour tenir compte de l'évolution des conditions économiques ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE comme suit, à compter du 1er janvier 2024, les tarifs des concessions dans le cimetière communal :

#### - EMPLACEMENTS DE TERRAINS

Terrain de 1,15m x 2,41m :

70,00€

30 ans: 170,00 €

15 ans:

50 ans: 400,00 €

Terrain de 1,65m x 2,41m :

15 ans: 100,00 €

30 ans : 250,00 €

50 ans: 590,00 €

# - CASES DE COLUMBARIUM Nº 1

30 ans: 730,00 €

#### - CASES DE COLUMBARIUM Nº 2

30 ans: 1.000,00 €

50 ans: 1.250,00 €

## - CAVES-URNES

30 ans: 560,00 €

50 ans: 900,00 €

<u>RAPPELLE</u> que la délivrance de toute concession est subordonnée à l'acceptation du règlement adopté par délibération du Conseil Municipal du 4 décembre 2012.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier pouvoir remis à M. WERY Jean-Charles, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz pouvoir remis à M. GIL Eugène, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique pouvoir remis à Mme GALAND Mélanie, DI GIULIO Cécile pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette, GRATTEPANCHE Céline pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine pouvoir remis à Mme PETRIOLI Franca, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme TROIA Laure, CLOET Geoffrey pouvoir remis à M. SALIGOT Bruno, PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

Le Secrétaire de séance,

Michel SION.